

# COLLOQUE DU VENDREDI 26 AVRIL 2019

ORGANISÉ PAR L'EDA ET L'ASSOCIATION À L'APPROCHE DES TUTELLES



EDA ALIÉNOR  
École des avocats

À l'Approche des Tutelles

## ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES RELATIVES AUX MESURES DE PROTECTION JUDICIAIRES PRONONCÉES AU BÉNÉFICE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Immeuble Gironde  
Amphithéâtre Badinter  
83 cours Maréchal Juin  
Bordeaux

### TARIFS

Avocats moins de 2 ans | **110 EUROS**  
Avocats plus de 2 ans | **180 EUROS**



**6 HEURES**  
DE FORMATION VALIDÉES  
ÉLIGIBLES

**INSCRIPTION**

 [nfoliguet@eda-alienor.com](mailto:nfoliguet@eda-alienor.com)

Inscription obligatoire avant le 19 avril 2019



**Gironde**  
LE DÉPARTEMENT  
[gironde.fr](http://gironde.fr)

# VENDREDI 26 AVRIL 2019

## ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES RELATIVES AUX MESURES DE PROTECTION JUDICIAIRES PRONONCÉES AU BÉNÉFICE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le droit des mesures judiciaires de protection prononcées au bénéfice des personnes vulnérables connaît des évolutions marquantes : la réforme de la justice actuellement en discussion au Parlement supprime le Tribunal d'instance et le juge d'instance tout en créant un juge statutaire dédié aux contentieux de la vulnérabilité qui sera notamment compétent pour les mesures de protection judiciaire.

En outre, le législateur souhaite rendre l'exercice des droits de vote et du mariage pour les personnes bénéficiant d'une mesure de tutelle.

Ces évolutions incitent à questionner plus avant le droit et la pratique applicables aux mesures de protection.

L'association À l'Approche des Tutelles regroupe l'ensemble des acteurs qui interviennent au bénéfice des personnes vulnérables. Elle propose que les mesures de protection soient prononcées et gérées par un organe pluridisciplinaire décliné en une structure nationale et des structures locales au niveau des tribunaux judiciaires (anciens TGI) ou des Cours d'appel en lieu et place du seul juge des tutelles, demain juge des contentieux de la vulnérabilité. Les comités, présidés par un magistrat du siège, et composés de plusieurs sections et d'une section plénière siègeraient, plusieurs fois par mois ; ils seraient par ailleurs assistés par un secrétariat travaillant de manière permanente et regroupant du personnel de greffe, des mandataires, des travailleurs sociaux et des bénévoles.

L'association soutient également le renforcement du rôle des auxiliaires de justice (avocat et notaire notamment).

Aujourd'hui, le service public de la justice et les mandataires ont de plus en plus souvent recours aux prestations proposées par des acteurs économiques privés : le premier, notamment pour le contrôle des comptes de gestion, les seconds pour augmenter l'éventail et la qualité des prestations proposées aux personnes vulnérables. Cependant, ces interventions n'ont pas fait l'objet d'une réflexion d'ensemble, notamment pour poser les principes éthiques et économiques particuliers devant s'appliquer à ces prestations. À l'Approche des Tutelles propose une réflexion permettant de fixer ces principes dans la loi et le règlement.

# PROGRAMME

### | 10H-10H30 | OUVERTURE

- Discours de Monsieur le Bâtonnier du Barreau de Bordeaux
- Discours de Monsieur Bottineau, magistrat et président de l'association À l'Approche des tutelles.

### | 10H30-11H30 | ATELIER N° 1

#### LE DROIT DES PERSONNES MAJEURES BÉNÉFICIAIRE D'UNE MESURE DE PROTECTION: HISTORIQUE, ENJEUX ET PERSPECTIVES

- M. Sylvain Bottineau et Mme Souad Yadini, juges des tutelles
- M. Joël Belmin - professeur de gériatrie

### | 11H30-12H30 | ATELIER N°2

#### PRÉSENTATION ET ENJEUX DE LA RÉFORME SUPPRIMANT LE TRIBUNAL D'INSTANCE ET LE JUGE D'INSTANCE ET CRÉANT LE TRIBUNAL DE PROXIMITÉ ET LE JUGE DES CONTENTIEUX DE LA PROTECTION

- M. Sylvain Bottineau et Mme Souad Yadini, juges des tutelles
- M. Sébastien Louis, mandataire judiciaire
- Mme Kristell COMPAIN LECROISEY, avocat au barreau de Bordeaux
- QUESTIONS DE LA SALLE

### | PAUSE DÉJEUNER

### | 13H30-15H

#### QUELLE PLACE DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ ?

- M. Sylvain Bottineau, juge des tutelles
- Mme Joël Belmin, professeur de gériatrie
- M. Sébastien Louis, mandataire judiciaire
- Mme Kristell COMPAIN LECROISEY, avocat au barreau de Bordeaux
- M. JEAN Philippe, notaire à ARCACHON

### | 15H-16H30

#### LE RÔLE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- M. Sylvain Bottineau juge des tutelles
- M. Sébastien Louis, mandataire judiciaire
- M. Jacques Delestre, Olifan Groupe
- M. JEAN Philippe, notaire à ARCACHON

### | 16H30-17H30 | PROPOS CONCLUSIFS

- QUESTIONS DE LA SALLE

### | 17H30-19H00 |

#### CONCERT & MOMENT DE CONVIVIALITÉ

- Mozart Sonate pour piano kv 310 Sylvain Bottineau
- Diabelli. Sonate pour Guitare et piano. Joël Belmin et Sylvain Bottineau
- Debussy: pour le piano Sylvain Bottineau
- Brahms: Fantaisies op 116 Sylvain Bottineau